

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

Metallurgie des Usines
 Nouvelle méthode de traitement par des produits préparés selon les formules d'ingénieurs expérimentés.
 Pour tous renseignements s'adresser à la
PHARM^{ie} du PROGRES
 161, Grande-Rue, 161 ROUBAIX

BUREAUX
 ROUBAIX - 88-71, Grande-Rue, Tél. 327.33, 327.35 et 327.34.
 TOURCOING - 22, rue Carnot, Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 539.81.
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provence, 71.34.
 MOUScron - 105, rue de la Station, Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

BILLET PARISIEN

Controverse autour d'un fauteuil

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 7 JANVIER (Minuit).

Le parti radical est toujours sans président. Depuis la démission retentissante de M. Edouard Herriot, un certain flottement se manifeste rue de Valois et rien ne laisse prévoir le choix du Comité exécutif qui se réunira le 19 janvier.

Il n'y a actuellement qu'un seul candidat à ce poste : M. Daladier. Mais, toute une importante fraction du parti radical est hostile à cette candidature.

Le député d'Orange représente l'opinion extrémiste du radicalisme. Partisan du Front populaire, il veut gouverner avec le concours des révolutionnaires des deux Internationales. Sa présence à la tête du parti comporte un danger réel pour la paix intérieure. Ainsi en jugent beaucoup de radicaux qui ne peuvent oublier que M. Daladier présidait le Gouvernement de février 1934. Président du parti, appelé par là même à reprendre un jour le pouvoir, il inquiéterait l'épargne d'autant plus qu'en matière économique, M. Daladier soutient la théorie de la « monnaie fondante », considérée comme une utopie qui risquerait d'être fatale à la monnaie.

Il semble que M. Chaumets, par sa réputation de modérateur et de conciliateur, ait des chances de l'emporter sur son fougueux concurrent. Mais M. Chaumets n'a pas fait officiellement acte de candidat.

Selon certains bruits mis en circulation chez les radicaux, M. Herriot serait, une fois de plus, sollicité de reprendre sa démission. Mais les jeunes Turcs du parti ne voient pas d'un bon œil pareille solution, à moins que le ministre d'Etat ne rende son tablier à M. Laval, l'aile gauche radicale, estimant que les votes d'hostilité au Gouvernement émis par la majeure partie du groupe de la Chambre dans le débat de politique extérieure, tracent son devoir au maître de Lyon.

Si M. Herriot a pu, un instant, envisager une pareille extrémité, nous croyons savoir qu'il est maintenant décidé à rester fidèle au Cabinet dont il fait partie. Sans doute, les divergences sur les méthodes subsistent-elles entre le Président du Conseil et lui à propos du conflit italo-éthiopien ; mais M. Herriot estime que sa démission serait, dans les circonstances présentes, un véritable abandon de poste. La crise politique que sa démission entraînerait, pourrait avoir les plus fâcheuses conséquences sur la situation financière, sur la solidité même du franc.

M. Herriot restera donc aux côtés de M. Pierre Laval, à moins qu'il ne reçoive de son parti l'ordre de quitter le Gouvernement. Mais, en pareil cas, ce n'est pas lui, estimant-il, qui porterait les responsabilités de ce qui s'en suivrait. Et...

DES AVIONS ITALIENS ONT BOMBARDÉ PAR ERREUR DES TRIBUS DE SOMALIE PLACÉES SOUS LA PROTECTION BRITANNIQUE



Les princes de Piémont ont fait remettre des cadeaux aux femmes et enfants des Combattants en Afrique Orientale. Les femmes et les enfants des combattants en Afrique Orientale sortent du Palais royal chargés des cadeaux qu'ils ont reçus des mains des princes de Piémont. (Ph. N.Y.T.)

La belle-mère et la belle-sœur de Lindbergh s'exilent à leur tour



M^{me} CONSTANCE DWIGHT MORROW, belle-sœur de Lindbergh.

M^{me} Dwight Morrow, mère de M^{me} Lindbergh et sa fille cadette Constance, veuve et fille de l'ancien sénateur américain Dwight Morrow, se sont embarquées sur le « Bremen », à destination de l'Europe à ceux des radicaux qui proclament : « Faisons nous-mêmes les élections générales ». M. Herriot répond sagement : « Songez aussi au franc et à la France ».

Les élections présidentielles américaines

M. Franklin Roosevelt va trouver un concurrent sérieux dans la personne du colonel Knox

Les élections présidentielles américaines vont, comme l'on sait, avoir lieu dans quelques mois, et déjà les principales candidatures sont connues. Le plus important concurrent que M. Roosevelt aura à combattre semble être le colonel Knox, dont la vie, jusqu'à présent, n'a été qu'une ascension continue vers le pouvoir. Dès l'âge de huit ans, il se distingue à l'école par sa force physique. Une dizaine d'années plus tard, il fait partie de « Rudes Cavaliers » de Theodore Roosevelt, l'ancien président et le cousin de l'actuel président. Puis il devient commissaire, en tant que journaliste. Hearst



LE COLONEL KNOX qui se présentera aux élections présidentielles aux Etats-Unis.

L'ayant remarqué, l'attache à son trust et lui confie la direction de vingt-sept journaux. Mais au bout de quelques temps, il quitte la presse Hearst, pour se mettre à la tête du « Chicago Daily News » et, à l'aide de ce journal il combat, avec acharnement, la politique de M. Roosevelt. Tel est le « curriculum vitae » du plus sérieux adversaire du président actuel, dont tout le programme peut être résumé par cette simple phrase : Permettre aux fermiers américains de produire.

Le tirage de la 14^e tranche de la Loterie nationale est fixé au 20 janvier

Paris, 7 janvier. — Les résultats de l'émission de la 14^e tranche de la Loterie nationale 1935 permettront au Secrétaire général d'annoncer le tirage de cette tranche pour le lundi 20 janvier prochain. La cérémonie aura lieu, à 21 h., à la salle Pleyel, 262, rue du Faubourg-Saint-Hopart.

— Mgr Saunier, archevêque de Vesoul, a célébré ses noces de diamant sacerdotales, en présence du cardinal Bineau, archevêque de Strasbourg, et d'un nombreux clergé.

On arrête à Paris une bande d'audacieux malfaiteurs

Paris, 7 janvier. — Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1935, une bande de malfaiteurs s'introduisit dans un hôtel de la rue de l'Élysée-des-Beaux-Arts, tenu par M. Guérol, et, sous la menace de revolver tentèrent d'obtenir de l'argent du patron et de quelques locataires. Mais, l'alarme ayant pu être donnée par un des locataires, les bandits s'enfuirent et la police réussit à appréhender l'un des individus, Henri Roche, déjà huit fois condamné.

Après d'actives recherches, la police judiciaire a réussi à mettre la main sur la plupart des membres de cette bande : Pierre Gardin, 26 ans, né à Asco (Corse); Jean Beux, 22 ans, originaire de Marseille, repris de justice libéré de prison depuis 2 mois; Joseph Pozzi, 30 ans, né à Ajaccio (Corse), repris de justice, trafiquant de stupéfiants; Palatio Phalomo, 24 ans, originaire d'Oran, repris de justice, acrobate. Ce dernier a été arrêté par la police de Marseille.

Un seul des malfaiteurs est toujours en fuite, le nommé Lucien Vallée, repris de justice, deux condamnations. On croit qu'il s'est réfugié en Espagne.

LA GRÈVE DES TRAMWAYS CONTINUE

Les représentants des trois villes ont demandé à M. Blaisot une application bienveillante des dérogations au décret-loi

M. PIERRE LAVAL DÉCIDERAIT, PEUT-ÊTRE JEUDI



LA SORTIE D'UNE RÉUNION DES EMPLOYÉS GRÉVISTES A ROUBAIX. (Ph. du J. de R.)

A Nantes, où la cote prévue a été dépassée mardi, la population vit dans l'angoisse

La Seine est étale, la Garonne monte, la Saône baisse

La Seine est toujours étale
 Mardi matin, à 7 heures, on relevait les cotes suivantes : 4 m. 35 au pont de la Tournelle, et 4 m. 43 à Austerlitz. La Seine, étale depuis lundi soir, devrait baisser, sans pluie, de plusieurs centimètres dès mercredi ; mais la situation météorologique actuelle ne permet plus guère cet espoir. La crue n'a pas atteint, en tout cas, les 4 m. 50 prévus pour mardi matin.

La situation s'est aggravée à Nantes
 Nantes, 7 janvier. — La crue de la Loire s'est encore aggravée la nuit et mardi matin, l'échelle métrique indiquait 9 mètres 2 au pont transbordeur, alors qu'en 1910, la crue avait atteint 9 m. 10, c'est-à-dire que l'eau, maintenant, a inondé tous les bas quartiers de la ville. La cote maxima prévue pour mardi, était de 8 mètres 85; elle a donc été dépassée de 17 centimètres. Mardi matin, les ateliers d'un chantier de constructions navales ont licencié plus de deux cents ouvriers. Une importante biscuiterie a fermé ses portes. De nombreuses usines et ateliers de moindre importance sont fermés. La plupart des lignes de tramways ont dû modifier leur itinéraire et les tramways ne desservent plus les quartiers inondés. A la sortie de Nantes, la route Nantes-La Roche-Bordeaux dans la traversée de Pont-Rousseau, est recouverte par un mètre d'eau et toute circulation est interrompue. La population attend avec angoisse la pleine mer de ce soir car c'est une marée importante et la cote va s'élever encore de plus de vingt centimètres. (Lire la suite page 3).



LA CRUE DE LA SEINE: LES EAUX RECOUVRENT L'ÎLE DU VERT GALANT, A PARIS. (MORIS, PHOTO-REUTERS)

Le financement des programmes de défense nationale

L'émission des obligations est close
 Le ministère des Finances communique : « Les renseignements recueillis par le ministère des Finances faisant apparaître l'opération du Trésor comme entièrement couverte, le ministre a décidé que l'émission des obligations 5% 1935 pour le financement des programmes de défense nationale serait définitivement clôturée le 7 janvier. »

LES JAPONAIS ONT OCCUPÉ TOUNG-KOU, PORT DE TIEN-TSIN

Pékin, 7 janvier. — Les Chinois annoncent que les soldats japonais ont occupé TOUNG-KOU, port de Tientsin. — A Marseille, des malfaiteurs ont pénétré, rue Montebard, dans les bureaux d'une société de gérance immobilière, ont ouvert le coffre-fort et se sont emparés de 100.000 francs.

La signature de l'accord commercial franco-russe



M. POTEMKINE SIGNE LE TRAITÉ. (Ph. B.G.) A sa gauche, on reconnaît M. GEORGES BONNET, ministre du Commerce. Derrière eux, M. Boreaux-Carroux, directeur des négoce commerciaux

AU PROCES STAVISKY

M^r Noguères présente la défense du député Garat

Paris, 7 janvier. — Au début de cette quarante-sixième audience, la parole est donnée à M^r Palronne, qui, le premier, va présenter la défense d'Henri Cohen, l'appréciateur du Crédit municipal de Bayonne. Pour M^r Palronne, Cohen a été un instrument dans les mains de Stavisky, de même que celui-ci fut, selon M^r Jean-Charles Legrand, un instrument dans les mains du maire de Bayonne, Joseph Garat. On entend, une fois de plus, le développement de la thèse déjà connue sur le cerveau qui conçoit et la main qui exécute. « Oui, Messieurs les Jurés, je plaide coupable. Oui, Cohen a estimé à 22 millions des bijoux qui valaient 600.000 fr. (Rires). Mais vous le condamneriez modérément, vous surnommeriez des véritables responsables de cette affaire. Cohen a manqué de perspicacité, de force et d'énergie, car il avait confiance dans les destinées du Crédit municipal de Bayonne. » M^r De Poorter présente à son tour la défense de Cohen. Il le montre comme un faible, « un jouet facile entre les mains expertes de Stavisky ». « C'est un impulsif, Messieurs, en admiration devant l'autorité quelle qu'elle soit. Lorsque, hier, M^r Jean-Charles Legrand a parlé sévèrement de Garat et que ce dernier s'agitait à son banc, Cohen l'a rappelé à la dignité du lieu et lui a dit : « Tenez-vous dignement, M. Garat. » (Rires). » Car, poursuit M^r De Poorter, Cohen a le respect de l'autorité et de la magistrature, et, lorsque le Procureur général a prononcé son réquisitoire, où il déclarait que Cohen avait été condamné trois fois, alors qu'il n'a été condamné qu'une seule fois en 1924, Cohen n'a pas pu s'empêcher de me confier que lui et ses collègues — et ses collègues ce sont ses co-accusés (Rires) — avaient été émus par le réquisitoire. » M^r De Poorter. — Cohen n'a pas profité de l'escroquerie. Il expte depuis deux ans en prison, un excès de confiance. Vous le condamneriez de telle sorte, M^r les Jurés, qu'il soit rendu à sa famille le soir même de votre verdict. » M^r Delaunay a la parole. Il est l'avocat de Digoën, l'ex-inspecteur de police promu commissaire du Crédit municipal de Bayonne, dont, à vrai dire, on a peu parlé au cours de ces longs débats. La tâche du jeune défenseur est rendue plus facile à la suite des paroles éloquentes de sévérité prononcées par l'avocat général Casagneau au cours de son réquisitoire. Digoën a fait l'objet d'un jugement de dénonciation, vous le rendrez à la liberté en l'acquittant. (Lire la suite page 3).